



Réunion d'information DGA/S2A

Une démarche pragmatique et globale

Il s'est tenu le 30 septembre dernier la réunion d'information multilatérale du service des achats, sous l'autorité de son directeur Jean-Pierre CLERC.

FO DÉFENSE était représentée par Erwan LARZUL, délégué national FO pour la DGA.

L'ordre du jour était riche, la COVID n'ayant pas permis la tenue de cette réunion l'an dernier. Il a été fait un point sur l'engagement des actes en période de pandémie, la formation, le recrutement, la politique de promotion sociale pour les fonctionnaires, la mise en place du télétravail et le plan santé et sécurité au travail.

Il faut rappeler que le S2A est implanté sur 12 sites de la DGA. Dans cette partie de la présentation du service, **FO** note en particulier la création d'une base de données afin de faciliter le travail des acheteurs.

FO relève notamment les points suivants :

Les années 2019 et 2020 ont été marquées par un recrutement de contractuels, dont les délais de recrutement sont plus courts que ceux d'un concours classique.

FO pose la question de la fidélisation et de l'attractivité de ces agents en raison des contraintes qui pèsent sur les mesures catégorielles les concernant. Le S2A rappelle que ces ingénieurs doivent au moins rester dix ans dans le service pour que le retour sur investissement soit vraiment efficient pour la DGA, et cela n'est pas toujours le cas. Le S2A favorise une politique de mutation interne pour garder cette population d'ingénieurs.

Sur la question de l'avancement, le S2A répond à **FO** que ceux obtenus dans les différentes positions pour ces ingénieurs ne sont pas à la hauteur nécessaire pour leur garantir à tous des parcours professionnels.

FO note et se félicite d'une augmentation de la politique de recrutement des ingénieurs civils de la défense (ICD). En effet au sein du S2A, une dynamique est en cours pour les ICD (1 ICD recruté en 2019, 3 ICD en 2020, 6 ICD en 2021), mais la DGA et la DRH-MD doivent également être au RDV dans un rééquilibrage...

FO rappelle son attachement à ce que ce corps d'ingénieurs, qui a connu des évolutions statutaires et indemnitaires, voit sa réforme parachevée au profit du ministère des armées. Le recrutement de ces agents à un niveau BAC+5, leur progression en trois grades, leur recyclage indemnitaire, permettent de développer de véritables parcours professionnels pour ces ingénieurs. Il s'agit de la mise en place de la dernière réforme statutaire que doivent mener les services de la DRH ministérielle.



FO demande au S2A de mener une analyse fonctionnelle pour la création de postes de CTD, afin de constituer un vivier pour le grade d'ingénieurs hors classe. Le directeur répond que l'analyse se fera « au cas par cas ». **FO** regrette l'avancement quasiment nulle des fonctionnaires en raison des critères pro/pro trop bas. Le S2A a souligné en début de réunion l'investissement et la résilience des personnels qui ont permis de réaliser une très bonne année 2020, identique voire meilleure sur certains points à l'année 2019.

FO souligne la politique de formations internes, en raison d'un budget contraint, pour maintenir le niveau des compétences de ces agents. Il s'agit ainsi de faire face au flux des nouveaux acheteurs et assurer pour le service des agents opérationnels le plus rapidement possible.

FO note la cartographie des fonctions « télétravaillables » définies par le S2A afin de revenir à un télétravail pérenne.

Cette cartographie doit permettre de définir un cadre entre les agents et leur N +1 lors de la demande de jours de télétravail dans un cadre pérenne. **FO** redit son attachement à un cadre de télétravail normé, réversible, et qui ne doit pas avoir de conséquences sur le lien entre l'agent et son administration. Le S2A répond qu'elle prendra en compte toutes les situations individuelles qui lui seront présentées lors du dépôt des demandes de télétravail. Le S2A se propose de faire un point régulier sur ce dossier avec les organisations syndicales lors des RIES.

La fin de la réunion est orientée sur les orientations majeures du service pour les années 2021 et 2022, avec notamment l'axe de dématérialisation des actes et des processus, le principe d'une délégation pleine et entière au profit des acheteurs.

FO propose que ces points soient davantage développés lors de la prochaine réunion.

FO DÉFENSE ne peut que rappeler l'importance de ces réunions, qui permettent une présentation de l'ensemble des leviers RH au profit du S2A. Ce service multi-sites porte des problématiques que **FO** rappelle au sein du ministère des armées : des parcours professionnels offerts à tous les agents, une politique de fidélisation par des taux d'avancement cohérents avec les efforts demandés aux agents, une mise en œuvre du télétravail pragmatique et réaliste.

FO est toujours présente pour vous informer, vous protéger, revendiquer et agir pour vous.

Paris, le 4 octobre 2021



COMPTTE REHID

